



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 088-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance publique tenue le 17 septembre 2025, le *Règlement numéro 088-01*, intitulé « *Règlement numéro 088-01 modifiant le règlement numéro 088 concernant le colportage, la sollicitation, la vente visant à abroger le règlement 047 concernant les colporteurs, les vendeurs itinérants et la distribution d'imprimées* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 18 septembre 2025

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE